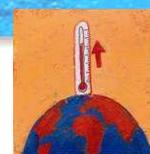




La méthanisation des déchets ménagers et assimilés avec valorisation biologique

est-elle une solution d'avenir pour l'agglomération parisienne?



Préambule : comment traiter au mieux ses déchets ?

Il n'existe pas **une solution technique ou organisationnelle pour traiter les déchets**

Nécessité de s'adapter au contexte (habitat dense, ...)

La place d'un procédé s'apprécie au regard de l'ensemble d'un schéma de gestion des déchets (collecte – transport – traitement)

Décision à anticiper (délais de 8 à 10 ans entre étude initiale et mise en service)



La méthanisation à l'étranger

- **Déchets fermentescibles triés (ménages, industries) :**
 - Nombreuses unités pour énergie et retour au sol (Suisse, Allemagne, Danemark, Pays Bas)
- **Ordures ménagères résiduelles :**
 - majoritairement utilisée pour dégrader la matière organique avant stockage (Allemagne)
 - En Espagne (Catalogne) ; incertitudes sur le devenir du compost et difficultés de fonctionnement

La méthanisation est une technique maîtrisée



collecte sélective ou tri : des approches complémentaires

Déchets issus d'un tri mécanique des ordures ménagères

Inconvénients

- Peu de retour d'expérience (Launay-Lantic, SMITRED Ouest Armor, Amiens, Varennes-Jarcy, Montpellier)
- Points de vigilance : réaliser un tri efficace (35 % à 40% des déchets entrants) ; priorité à la qualité du compost sur la quantité

Avantages

- Pas de modification du dispositif de collecte
- Permet de capter potentiellement plus de quantité de déchets Organiques que par collecte sélective



Le Prétraitement mécano biologique

- **Ne remplace pas l'incinération ou le stockage**
- **Pluralité et complémentarité d'objectifs :**
 - Retour au sol de matières organiques
 - Production de biogaz et/ou Extraction d'une fraction combustible
 - Valorisation de matériaux
 - Stabilisation des résidus avant stockage
- **Technologie à intégrer dans un schéma de gestion des déchets (incinération, stockage)**



Avis de l'ADEME sur la méthanisation

L'ADEME soutient le développement de cette filière naissante au travers :

- Les soutiens techniques et financiers aux opérations exemplaires de méthanisation de déchets organiques ou de déchets agricoles
- Sur ordures ménagères, dans l'attente d'un retour d'expérience consolidé des plus récentes réalisations, **soutien au cas par cas des opérations** afin de limiter les risques encourus (selon le contexte, les objectifs et l'intégration dans un schéma global)



Avis de l'ADEME sur le TMB

RECOMMANDATIONS pour un projet

- Acceptabilité sociale du traitement : Présence d'exutoires
- Risque en cas de durcissement des exigences sur le compost
Des partenariats avec les utilisateurs de composts
- Étape supplémentaire qui peut peser sur les coûts :
Sécuriser le montage juridique, associer exploitant & constructeur, responsabiliser les bureaux d'étude



Le rôle de l'ADEME

Soutien à la R&D (procédés de tri, de méthanisation, d'épuration du biogaz, instrument de mesures des émissions ; évaluation sanitaire ou environnementale, suivi d'essais agronomiques, suivi de site d'épandage longue durée)

Suivi/Evaluation d'opérations exemplaires ou de démonstration

Campagne de mesure de la qualité des composts, des digestats

Apport méthodologique (traçabilité des composts, qualité du biogaz, l'hygiénisation des composts,)

Soutien à des missions de valorisation des déchets organiques au niveau des départements

aide aux études (débouchés des composts, de l'énergie) **et aux investissements** (plan déchets, fond chaleur, fond démonstrateur)